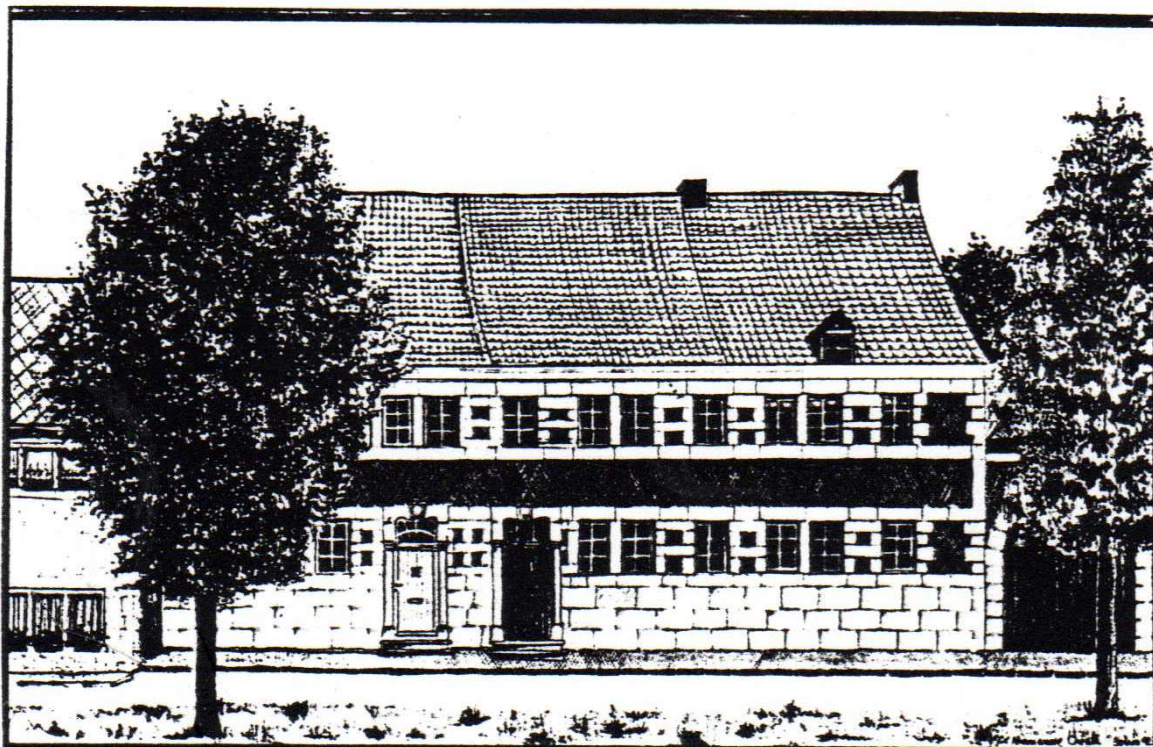




BULLETIN

Année 1995 : Bulletin n° 1
« A.S.B.L. » LES AMIS DU BAN DE SOIRON
Fondée en 1971



SOMMAIRE

Les Amis du Ban de Soiron	2
Editorial	3
Echos de l'Assemblée Générale du 25 juin 1994	4
Réalisations des ABS en 1994	6
La Seigneurie DE SOIRON par Monsieur GRAÎNDOR	8

« LES AMIS DU BAN DE SOIRON » est une A.S.B.L. fondée en 1971 dont le Siège Social se trouve Route de Nessonvaux 47c à 4861 SOIRON.

Président : GILSON Jean-Claude Tél. : 087/46.90.61
Route de Nessonvaux 47c à 4861 SOIRON

Trésorier : DREZE Julien Tél. : 087/46.07.13
Rue Grand Ry Cornesse 203 à 4860 PEPINSTER

Secrétaire : DREZE Julien Tél. : 087/46.07.13
Rue Grand Ry Cornesse 203 à 4860 PEPINSTER

Administrateurs

BECKERS Martine	Centre 47 à 4861 SOIRON
BECKERS Albert	Centre 47 à 4861 SOIRON
BONHOMME Philippe	Tribomont 49 à 4860 WEGNEZ
DEBANTERLE René	Centre 32 à 4861 SOIRON
DEFRANCE Marc	Rue Lt. Dressen 3 à 4960 PEPINSTER
GODON Jean-Pierre	Pays 129 à 4861 SOIRON
HECK Jean-Henri	Centre 36 à 4861 SOIRON
HURLET Alain	Centre 20 à 4861 SOIRON
LEENDERS Jacques	Rue Saint-Roch 6 à 4051 CHAUDFONTAINE
MICHAUX Claude	Rue Fond de Forêt 55 à 4623 MAGNEE
MICHIELS Patrice	Rue Drolenval 78 à 4960 PEPINSTER

Artisans : PAROTTE Adolphe Centre à 4861 SOIRON
FAUCONNIER Jean Ma Campagne à 4860 WEGNEZ



BULLETIN : *Rédaction :*

DEBANTERLE René
Centre 32 à 4861 SOIRON (Tél. 087/46.12.61)

Composition - Diffusion :

DREZE Julien
Grand Ry Cornesse 203 à-4860 PEPINSTER (Tél. 087/46.07.13)

EDITORIAL

Depuis plusieurs mois, d'étranges phénomènes se produisent dans le petit village de SOIRON.

De nombreuses personnes ont déjà été sujettes à des troubles bizarres.

Ainsi certains étaient persuadés d'avoir observé à un endroit une lanterne, et bien non, il ne s'agissait que d'une vessie. D'autres crurent apercevoir, en un certain lieu, des outils de menuiserie. Et, lourde erreur, c'est du foin.

Encore plus étrange cette histoire arrivée à quelques promeneurs qui, sur la hauteur du village, admiraient un jardin autour d'une maison et qui ne percevaient pas des vaches dans ce lieu. Ils n'avaient pas réalisé qu'il s'agissait d'une ferme.

Ces étonnants phénomènes intriguent au plus haut point l'Académie des Sciences et celle de Médecine. Depuis plusieurs mois des savants de nombreuses disciplines se penchent sur la question ne ménageant pas leurs efforts pour faire des observations et des recherches.

Y aurait-il une pollution dans l'air ? N'y a-t-il pas un toxique dans l'eau ? Ne serait-ce pas dû à un virus inconnu ?

Ce qui intrigue le monde scientifique, c'est qu'il n'a pas affaire à des hallucinations classiques (perception de choses qui n'existent pas) mais c'est tout à fait l'inverse; les personnes ne perçoivent pas correctement les choses qui existent.

Et le phénomène n'atteint pas que le menu peuple, parfois peu exercé à l'observation fine, des histoires semblables sont aussi arrivées à des fonctionnaires royaux.

Cela veut dire que l'angoisse règne à SOIRON.

Il est question de faire venir des spécialistes chinois de Pékin (les phénomènes similaires y sont fréquents paraît-il, les habitants ne percevant pas des choses dont l'existence est affirmée par les autorités du pays).

Le Collège Echevinal serre les rangs derrière le « .Maïeur » pour se mettre au service de la population et la rassurer. Des surveillances vont être intensifiées pour glaner un maximum d'observations.

La population est désespérée. Des rumeurs circulent que certains Soironnais se rendent au « Trou de Sotais » dans l'espoir de rencontrer quelques nutons pour leur demander de l'aide. Mais nous sommes persuadés que tout Saint pourrait convenir.

Les ABS sont fort affectés par cette histoire. Ils suivent l'affaire de près et ne manqueront pas de vous informer de la suite des événements.

ECHOS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 1994

Lors de la dernière Assemblée Générale, deux sujets ont été particulièrement débattus :

Le premier est relatif à l'éclairage public du village.

Les ABS apprennent, avec grande satisfaction, que l'Administration Communale de PEPINSTER et F.A.L.E. sont en concertation pour doter prochainement SOIRON d'un éclairage pittoresque. L'A.L.E. a fait parvenir à la Commune un projet détaillé pour cette transformation. Il comporte notamment la réalisation d'un nouveau réseau d'alimentation d'éclairage public sur façades et souterrain, l'installation de lanternes décoratives sur poteaux et sur consoles murales. Il prévoit également l'illumination par projecteurs de l'église.

L'A.L.E. a prévu une première modification pour 1995. Elle consistera à faire disparaître la cabine électrique située sur la Place de l'Eglise. Une nouvelle, plus discrète et plus adaptée, sera construite près de l'Ecole Communale du village.

Les ABS suivent, avec un grand intérêt, ce projet qui rejoint un de leur plus grand désir exprimé depuis longtemps. Ils ne peuvent qu'encourager les responsables communaux à s'engager dans cette rénovation que la Commune doit financer.

Les ABS se déclarent prêts à donner suite à toute demande de collaboration qui leur serait adressée.

Un deuxième thème majeur de l'Assemblée Générale concernera la construction d'un atelier de menuiserie dans la Hegée (176a).

Les ABS sont profondément heurtés par le développement de cette construction et cela pour deux motifs :

1. L'absence de considération pour la préservation de la beauté du site.
La construction est de grande taille, située en bord de la route. Elle est très visible de partout et elle vient occulter la vision d'un des plus beaux panoramas de SOIRON.

C'est dommage car cette construction aurait pu se faire de façon plus discrète, mieux intégrée dans le paysage.

2. L'aspect légitime de la procédure.

Au départ, la demande de permis de bâtir est accordée pour un bâtiment agricole. Une première anomalie se manifeste. La demande est introduite par une personne qui n'exerce plus le métier d'agriculteur, pour réaliser une construction sur un terrain qui appartient à son fils. De plus, ce fils lui-même n'est pas un agriculteur.

Ensuite, l'usage de la bâtisse est modifié !

La remise agricole semble bien devenir un atelier de menuiserie. Donc, seconde anomalie. D'autant plus que l'intéressé s'était vu refusé récemment une demande d'exploitation de menuiserie dans le sous-sol de son habitation qui jouxte le nouveau bâtiment.

Quel citoyen peut se permettre d'être en-dessus des lois ? Pourquoi d'autres ne pourraient-ils pas faire de même ?

Devant cette discrimination vis-à-vis de la protection de l'environnement et des règlements qui régissent l'aménagement du territoire, les ABS décident de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour contrer ce projet.

Ils estiment que cette attitude est tout à fait conforme avec les buts de l'association.

N.B. Suite au Conseil d'Administration des ABS du 22 avril 1995, la décision a été prise d'envoyer une lettre au Bourgmestre de Pepinster pour l'interroger sur ce problème.

REALISATIONS DES ABS EN 1994

1. TRAVAUX REALISES

Ainsi que ce fut le cas les années précédentes, l'année 1994 est riche de diverses réalisations sur le terrain.

L'équipe « artisan » du Ban de SOIRON a bien rempli son rôle.

Parmi les travaux exécutés, certains sautent aux yeux du fait de leur grande dimension mais il y a une quantité de petits ouvrages qui ne sont perceptibles qu'à l'observateur attentif, et qui ont toute leur importance.

Ils contribuent fortement à donner cette agréable sensation de finition, de village soigneusement entretenu.

Ils sont indispensables pour faire naître de l'harmonie, de la beauté.

Les travaux ont été essentiellement de trois sortes : nettoyages, plantations et pavements.

* De nombreux endroits du village ont été régulièrement nettoyés et remis en ordre.

Citons les parterres du Monument aux Morts, les alentours de la Statue de la Vierge dans la Bouhaye, le site du petit Bac, etc ...

A noter, le soin particulier mis pour dégager le chemin du Nozory, qui a été élagué à trois reprises, permettant ainsi aux randonneurs de l'utiliser durant tout l'été.

* Un autre type d'activité a été particulièrement développé. Il concerne les plantations. Plusieurs nouvelles ont été mises en place : des tulipiers près de la ferme « Aux Cours », des potentilles près du petit Bac, des symphorines près de la fontaine de la Bouhaye, des sorbiers au puits Ronval, deux tilleuls à l'entrée de la drève du Château,.....

Comme chaque année, le centre du village a été garni de géraniums.

* Les efforts les plus conséquents se sont déployés dans la poursuite de l'aménagement des trottoirs.

C'est ainsi que le raccourci qui mène du Monument aux Morts à la rue du Centre en contrebas, face au Cercle Paroissial, a été empierré et pourvu d'escaliers. Le trottoir, qui jouxte l'entrée de ce raccourci, a été également restauré et garni de bacs à fleurs.

D'autres travaux importants se sont déroulés sur la Grand'Place. Le trottoir longeant le coin de l'ancienne ferme a été pavé. Le muret connexe a été retravaillé (enlèvement de ferrailage, nouvelle maçonnerie).

Parmi les réalisations plus modestes, mais si nécessaires pour donner cette agréable sensation d'entretien soigneux, citons la restauration de la couverture du mur près de la Fontaine de la Bouhaye, la remise en place d'une pomme de pin en pierre, décorant jadis une petite entrée près du mur du cimetière sur le chemin entre l'Eglise et le Château. Elle était tombée, il y a des lustres, et précieusement gardée chez Monsieur GANDRY.

2. 50^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Conscients de l'importance de cet événement, les ABS ont tenu à s'associer chaleureusement aux manifestations organisées pour fêter le 50^{ème} anniversaire de la libération du village par les troupes américaines.

Le 28 août 1994, présents sur la place de l'Eglise, après avoir décoré quelques maisons avec drapeaux et banderoles, ils ont accueilli le cortège officiel constitué de nombreux véhicules militaires d'époque. Dans ceux-ci, avaient pris place les édiles communaux et les représentants des organisations patriotiques, avec de nombreux accompagnants en uniformes de la guerre 40-45. Après l'hommage au Monument aux Morts, un bulletin spécial des ABS a été distribué.

Un reportage de cette cérémonie, avec photos, est paru dans le journal Clin d'Oeil du 26 octobre 1994.

LA SEIGNEURIE DE SOIRON PAR Monsieur GRAINDOR (suite)

LES de SQIRON

Avec le XV^{ème} siècle, apparaissent, pour la première fois, des preuves certaines que SOIRON avait acquis le rang de Seigneurie.

C'est sous cette forme que la possédait, en 1448, une certaine Dame MABILLE ⁽⁷⁾.

Qui était cette dame et d'où provenait sa famille ?

Au XIV^{ème} siècle, l'importante famille de FLERON possédait à SOIRON plusieurs ALLEUX, qu'elle aliéna dans la suite (ALLEUX est un terme germanique signifiant : biens libres de toute dépendance « ne relevant que de Dieu et du soleil »).

C'est ainsi que le long de la route de SOIRON à NESSONVAUX, en face de l'antique ferme du Pré Colette, s'étendent des prairies qui portent le nom de prés de FLERON, déjà signalés au XV^{ème} siècle ⁽³⁾. Un autre « Pré de FLERON » est cité à la même époque comme se trouvant le long de la Magne au bas de la colline des XHAWIRS (WHENDELESSE) (OE.Soiron 2eg XI f° 80. Vo).

L'élévation de la position sociale de cette famille lui valut de voir ses membres investis de la mayeurie héréditaire. Pendant tout le XIV^{ème} siècle, des membres de la famille de FLERON se sont succédés comme Mayeurs-Châtelins de SOIRON^(8bis).

C'est de cette famille de FLERON que sont vraisemblablement sortis les de SOIRON qui ont abandonné le nom de FLERON pour prendre le nom de leur terre.

L'ancêtre est BEAUDUTN de SOIRON, Chevalier, cité en 1275 ⁽⁹⁾, puis vient THOMAS 1^{er} de SOIRON qui épousa Yde, fille de Roger de XHENEMONT ⁽¹⁰⁾.

(3) Ernst, op. cit. V, 124 et Lacomblet III, n° 657.

(7) Peuteman, Promenade à SOIRON - A. LACROIX et fils, édit. Verviers 1907, P. 33.

(8) Cf. Atlas Cadastral de SOIRON par POPP, 1840. (8bis) Par la famille de FLERON voir note p. 10.

(9) Charte de l'Abbaye de Flône A.H.E.B., p. 422.

(10) Cite dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Jacques à Liège, datée du 24 juin 1336.

Après lui, THOMAS II DE SOIRON, citadin (bourgeois) de LIEGE, écuyer, époux de Marie de WEZ ⁽¹⁾.

GOBERT DE SOIRON, cité en 1380 et 1384, chevalier, fils de THOMAS II ⁽²⁾. Ce GOBERT n'était pas un prix de vertu.

Un document de la Cour des Comptes à Bruxelles (n° 4326, fol. 138) nous apprend qu'en 1395, messire Gobert DE SOIRON fut condamné à payer 800 piéters d'or pour avoir abusé d'une fillette.

GOBERT DE SOIRON eut deux filles. MABILLE dont nous allons parler et MARTINE dite GAYETTE qui épousa Henri COEN, Echevin de Liège (1409-1437) ⁽³⁾.

1. MABILLE DE SOIRON

Citée en 1399, 1449 et 1451, elle épousa, en premières noces, Jean de NAMUR et, en secondes noces, Lambert de LIMAY.

Son premier mari fut donc Jean de NAMUR, celui-ci était un bâtard de Guillaume 1^{er}, dit « le riche », Comte de Namur de 1337 à 1391.

De même que, comme nous venons de le voir, le souvenir de la famille de FLERON s'est conservé dans la toponymie du Ban de SOIRON, ainsi en a-t-il été de la famille de NAMUR.

Il existe en effet à SOIRON un lieu-dit appelé « NAMUR » dont on ne connaît pas l'emplacement précis mais que traverse le sentier de NOZORY, à HAUTMONT. Cette terre tire son nom de son ancien propriétaire, Jean de NAMUR.

Dans son registre commençant en 1593, le Curé Nicolas DENGIS fait le relevé de ses biens de curé. Il cite « ung dowair de preit d'ung demy journal entre les biens au présent Nisei, dict Plousteur, à NAMEUR (forme wallonne) ⁽⁴⁾ ».

Dans un registre aux Oeuvres de la Cour de Justice de SOIRON, on trouve également mention de cet ancien lieu-dit « 1624, Simon PIROTTE; résident à NAMURRE » ⁽⁵⁾. Ce Jean de NAMUR dut aussi posséder des biens à GOE auxquels il a également laissé son nom. Il existe, en effet, à GOE un pré « le Namuroy », signalé déjà en 1544. En 1600, prez fut à feu Jean le Namuroy - 1738, le prez Namurois ⁽⁶⁾.

(1) Cité dans nombre de documents entre autres dans un acte de la Collégiale Saint-Denys à Liège, registre IV, folio 80, Vo, daté du 14 septembre 1382.

(2) Reg. aux Oeuvres de la Cour de SOIRON - Reg. I = Records.

(3) Borman, Les Echevins de Liège, II, p. 315.

(4) Reg. Curial II, p. 6.

(5) Reg. OE. SOIRON, XXI, folio 160, V°.

(6) Cfr, Arsène BUCHET : Monographie historique de Goé-lez-Limbourg, III^{ème} partie, p. 451, Verviers, G. LEENS, édit. 1951.

De ce premier mariage, entre Madame MABILLE et Jean de NAMUR, naquit un fils légitime qui s'appela Jean de SOIRON. Nous le retrouverons dans la suite de son Oncle Jean III, Comte de NAMUR.

« 1429 - samedi 5 février - Jean III, Comte de Namur (+ le 1er mars 1429), part de cette ville avec 77 chevaux et va coucher à WAVRE; le lendemain, il arrive à BRUXELLES avec 129 chevaux et y séjourne jusqu'au samedi 12 pour assister aux joutes organisées par le Duc Philippe LE BON au début du carême.

« Jean de SOIRON, fils de Jean, bâtard de Guillaume, Comte de NAMUR, fut logé à l'Hôtel de l'Épée. «Pour les despens de Johan de SOIRON, Jacquemin du Pont, Jehan EBIER; le chariot de Mgr. JEUMONE et aultres qui chi devant y ont esté logés 10 grifons, 12 heaumes ». (Le griffon valait alors 40 heaumes) ⁽¹⁾. Jean III fut Comte de NAMUR de 1418 à 1421, date à laquelle il revendit son comté, comme on revend une propriété, au Duc Philippe LE BON. Après cette vente, il garda sans doute le titre de Comte jusqu'à sa mort en 1429.

MABILLE de SOIRON épousa, en secondes noces, Lambert de LIMAY ou de LIMAING. Ce personnage est cité dans RADIGUES, Les Echevins de NAMUR (51-53). LIMAING est probablement LIMOIY dépendance de LOYERS (NAMUR). Ce Lambert de LIMAING était bailli de BOUVIGNES en 1429 et en 1442 ⁽²⁾.

En 1444, Lambert de LIMAING est compté parmi les habitants les plus riches de la Ville de NAMUR. Il paie 15 riders de 48 gros, monnaie de Flandre, pièce ⁽³⁾. Il fut l'époux de MABILLE de SOIRON et comme tel son mambour.

Il semble que Dame MABILLE ne fut que dame foncière (grund-frouw) de SOIRON. Le Duc (de Limbourg) restant voué. (La vouerie comprenant la seigneurie effective : justice, etc. ...). La dame foncière pouvait cependant exercer certains droits seigneuriaux ⁽⁴⁾.

A suivre

Note : Famille de FLERON

- Le généalogiste LEFORT donne la généalogie de la famille de FLERON depuis 1248 avec notes et épitaphes (cfr. B.I.A.L., tome VI).
- Mayeurs de SOIRON au XIV^{ème} siècle : en 1314, REYNERUS de FLERON; en 1350, Théodoricus de FLERON, son fils; en 1355, Jehan de FLERON, fils de Théodoricus, puis Thierry de FLERON et Rigaut de FLERON, en 1405 ⁽⁵⁾.

(1) Cfr. D.D. BROUWERS : 2 comptes relatifs à Jean III. A.S.A.N., tome 44, pp. 132 et 139.

(2) Cfr. Ed; GERARD : La Province de NAMUR, Canton de DINANT, tome IV, p. 79.

(3) Cfr. D.D. BROUWERS : les aides au Comté de NAMUR au XV^{ème} siècle.

(4) L. de CRASSIER.

(5) Cfr. L. GALESLOOT : Le livre des fiefs du Duc Jean III de Brabant, BRUXELLES 1865.